



Annonay Plongée
30 rue Mathieu Duret
07100 Annonay
annonayplongee@gmail.com
<https://annonayplongee.vpdive.com/>



Procès-verbal de L'assemblée générale extraordinaire 47ème Réunion d'Information du club ANNONAY PLONGEE

Le Lundi 21 octobre 2024, à la Salle de réunion Aquavaure, les membres de l'association ANNONAY PLONGEE se sont réunis au siège sur convocation du président.

Nombres de présents et représentés : 55 membres

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre et pour les membres représentés. Celle-ci est annexée (annexe 1) au présent procès-verbal.

L'assemblée générale est présidée par M. Laurent Grenier, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Stéphanie Martin, secrétaire de l'association, de Mme Romane Villeval, trésorière, ainsi que de M. Raynald Cadillon, vice-président.

La réunion s'ouvre à 19h30

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Introduction du Président
- Modification des statuts pour dons des bénévoles
- Présentation de l'activité
- Bilan saison 2023 – 2024
- Programme 2024 - 2025
- Questions diverses
- Allocution de fin d'AG

1^{er} point : Modification des statuts pour dons des bénévoles

Dans le cadre des déclarations de dons de bénévoles de l'association nous avons interrogé les services des impôts sur la possibilité pour l'association de délivrer des reçus fiscaux.

Après analyse des documents fournis, ils nous indiquent que nos statuts ne sont pas assez précis vis-à-vis de la dissolution de l'association.

Après le rappel de l'article 9 de la loi du premier juillet 1901 et de l'article 14 du décret du 16 août 1901, Lecture est faite de la nouvelle formulation de l'article 12 de nos statuts par le président :

Article 12 (statuts AP) : dissolution de l'association

L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association, convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins 50% des membres de l'association.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à 8 jours d'intervalle au moins, elle peut alors délibérer sans condition de quorum.

Dans tous les cas, la dissolution de l'association ne peut être prononcée qu'à la majorité de 50% de ses membres.

Conformément à l'article 9 de la loi du premier juillet 1901 et à l'article 14 du décret du 16 août 1901, les biens de l'association seront dévolus suivant les règles déterminées par l'assemblée générale au moment de la dissolution

La modification des statuts de l'association est soumise au vote des adhérents :

- Pour : 55
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le quorum étant atteint, la motion est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} point : Présentation de l'activité

Accès à l'activité :

- Accueil des plongeurs à partir de 12 ans
- Baptêmes à partir de 8 ans
- 2 séances d'essai, puis inscription
- Certificat médical < 1 an, modèle CACI idéalement

Les entraînements :

3 entraînements hebdomadaires au centre Aquavaure

RDV devant l'entrée :

- Lundis soir 20H30-22H Plongée/Apnée
- Jeudi soir 20H15-21H30 Apnée
- Samedis midi 12H10-14H Plongée/Apnée

Les séances à thèmes

- Plongée de nuit
- Plongée Sportive en Piscine

Les séances en fosse (Meyzieu 69)

Vendredi soir à 20H30-21H30 ?

Dont au moins une dédiée au prépa N1

Les Sorties en mer

- Week-end Technique et explo
- Journée Explo

Prévision des Week-ends Explo :

- Juin (Priorité aux validations Niveau 1)
- Juillet
- Septembre

Une équipe d'encadrants certifiés : 3 E3, 11 E2, 8 E1

Un équipement complet : Gilet, détendeur, palmes, masques, bouteilles et un compresseur à disposition pour les entraînements et les sorties mer (avec participation financière)

Proposition d'achat de pack PMT groupé pour les débutants

Tarifs 2024 / 2025 :

- Adultes : 140 €
- Ados club : 90 € (<16 ans)
- Stages pour Ados collège : 70 €

3^{ème} point : Bilan saison 2023 – 2024

Nombres Adhérents : 91 plongeurs (dont 16 collégiens du collège du Pilat)

Soit un retour à une activité pré COVID

A noter : la proportion de 33 plongeuses et 20 mineurs.

Formations Réalisées :

- 22 Niveau 1
- 3 Niveau 2, + 1 PE40 (9 Th N2)
- 5 Niveau 3
- 4 Nitrox élémentaires
- 2 initiatrices (codep)
- 1 apnéiste indoor 1
- 2 apnéistes indoor 2
- 6 RIFA plongée
- 8 RIFA Apnée

>> Soit un total de 51 diplômes

Activités plongée de la saison :

- 1 Plongée de nuit à la piscine
- 5 plongées en fosse (Meyzieu) +1 apnée
- 1 journée plongée du bord (Carro)
- 1 journée à La Ciotat (Tec)
- 2 week-ends à Niolon (Tec)
- 3 week-ends Explo (La Ciotat, Le Gapeau, Fréjus)

Activités plongées annexes :

- Des séances de baptême pour faire connaître notre activité
- Un stage ados du collège du Pilat + une fosse pour formation N1 pendant les vacances
- Découverte du milieu sous-marin pour les jeunes des quartiers prioritaires, dans le cadre de la politique de la ville, consécutive à l'obtention de subventions de l'État et de la ville.
- Une présentation de la faune et de la flore en méditerranée pour les adhérents.

Les moments conviviaux du club :

- 1 Galette des rois
- 1 soirée
- 1 pique-nique

4ème point : Programme 2024 - 2025

Les Formations prévues :

- Niveau 1
- Niveau 2 / PE40
- Niveau 3
- Nitrox
- RIFA Plongée, recyclage
- Apnéiste piscine
- Apnéiste Eau Libre

Prévision ses sorties techniques :

- 25/10/24 Fosse N2-N3
- 2 ou 9/11 Plongée du bord à Carro
- 28-29/03/2025 Niolon ?
- 26-27/04/2025 Niolon ?

Prévision de 3 week-ends d'Exploration :

- 25-26/05/2025 ou 14-15/06/2025 Sortie N1 à la Ciotat ?
- 4-5/07/2025 ile du Levant ou Gapeau
- 6-7/09/2025 Fréjus

A noter : 70% budget est encaissé 1 mois avant la sortie

Prévision sortie à la journée : Plongées du Bord à Carro ?

Les moments conviviaux du club : 25/01/2025 première soirée du club

5ème point : Questions diverses

- Investissement fin 2024 : kit bouée et pendeur pour l'activité apnée
- Mettre le bilan sur le site
- Mettre plus de vidéo et de photos sur le site
- Présentation du bilan financier lors de l'Assemblée Générale organisée plus tard dans la saison.
- Prochaine commande Tee-shirts mai 2025
- Prochain projet objet club : Casquette, bonnet, veste ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h15

A Annonay, le 27/10/2024

Le président de séance

Le secrétaire de séance

